

55^e Congrès de l'AQTr

LE TRANSPORT AU CŒUR DES



Manuel des exposants

6-7-8 AVRIL 2020

CENTRE DES CONGRÈS
DE QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

1.	CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC.....	2
2.	DELTA QUÉBEC - HÉBERGEMENT.....	2
3.	HEURES D'OPÉRATION	2
4.	DÉBARCADÈRE.....	3
5.	TRANSPORT, MANUTENTION ET ENTREPOSAGE	4
6.	MARCHANDISES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU CANADA	7
7.	STATIONNEMENT	8
8.	KIOSQUES	8
9.	ANIMATIONS AU SALON DES EXPOSANTS	13
10.	RESTRICTIONS GÉNÉRALES	14
11.	OBLIGATION DE L'EXPOSANT.....	16
12.	FOURNISSEURS OFFICIELS.....	16
13.	AIDE-MÉMOIRE	18

1. CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

ENTRÉE DES PARTICIPANTS : 1000, boulevard René-Lévesque Est*

*Aucune livraison ni cueillette ne sera tolérée à cette adresse. Utilisez le débarcadère au niveau 1, voir adresse ci-dessous.

SALON DES EXPOSANTS : Salle 200AB

SALLE DE REPAS : Salle 200C

2. DELTA QUÉBEC - HÉBERGEMENT

ENTRÉE PRINCIPALE : 690 Boulevard René-Levesque Est, Québec, QC, G1R 5A8

Pour effectuer votre réservation : [Réservez votre chambre pour le Congrès de l'AQTr - 2020](#)

3. HEURES D'OPÉRATION

Le montage commence le dimanche **5 avril à 13h** et doit **OBLIGATOIREMENT** être terminé **avant 19h**. Le démontage se fera le mercredi **8 avril, à compter de 13h30**. Veuillez consulter la procédure « Sortie à la fermeture de l'exposition » sur la page suivante.

Activité	Date	Début	À	Fin
Montage	dimanche 5 avril,	13 h	À	17 h
	lundi 6 avril,	8 h	À	19 h
Événement	mardi 7 avril,	7 h 45	À	19 h
	mercredi 8 avril,	8 h	À	13 h
Démontage	mercredi 8 avril,	14 h	À	17 h*

* Tout démontage après ces heures est interdit.

Après l'heure prévue pour le démontage de l'exposition, **soit 17 h 00**, tout matériel non récupéré par le transporteur ou le courrier de l'exposant sera automatiquement pris en charge par le transporteur officiel de l'événement, Courrier Plus, et tous les frais encourus seront à la charge de l'exposant.

55e Congrès Annuel de l'AQTr : Le transport au cœur des écosystèmes

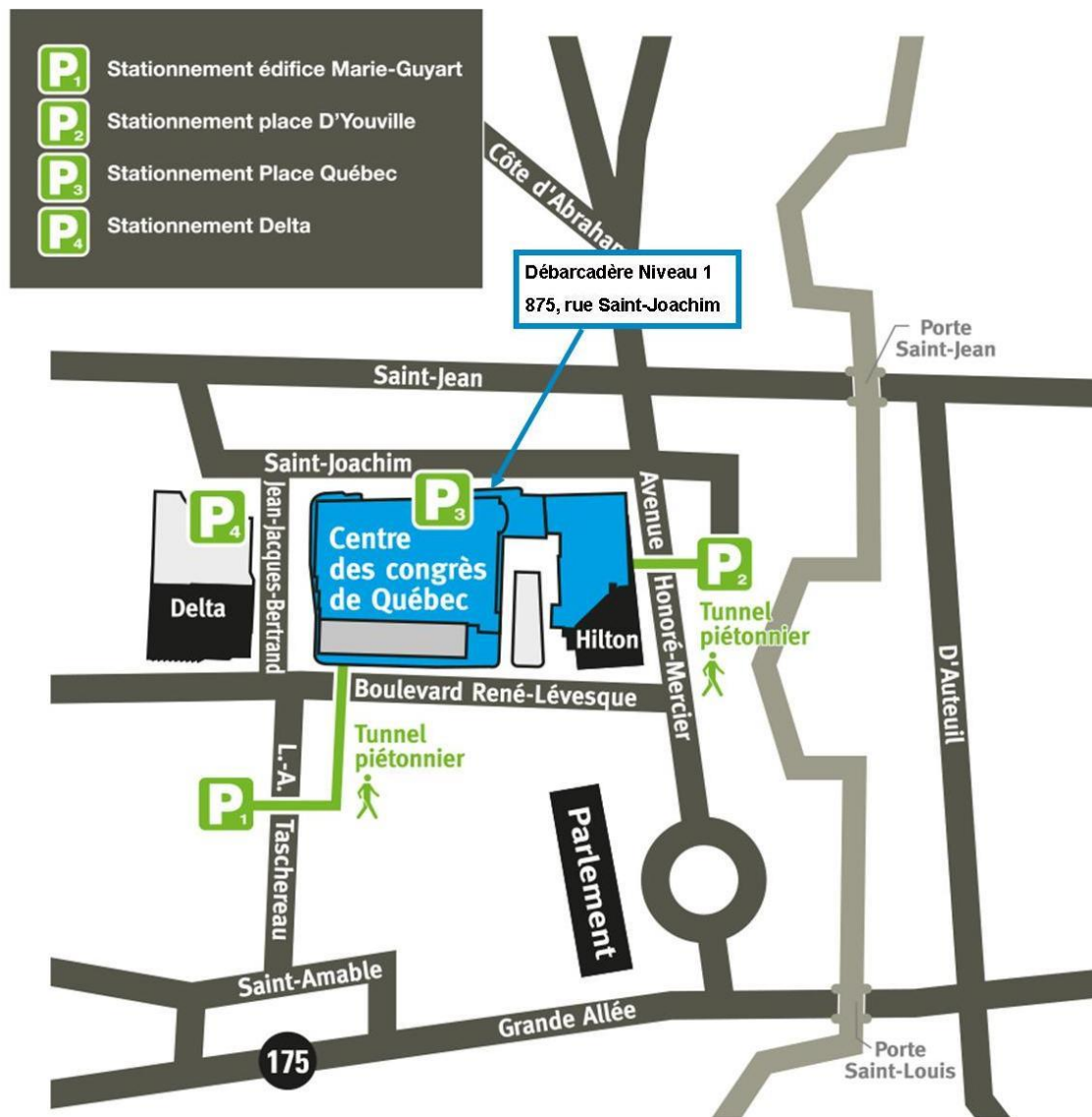
Centre des congrès de Québec - 1000 Boulevard René-Lévesque E, Québec, QC G1R 5T8

4. DÉBARCADÈRE

Adresse du débarcadère : 875, rue Saint-Joachim, Québec (Québec) G1R 5V4, Débarcadère niveau 1

Les camions-remorques ne doivent pas excéder **13' de hauteur et 48' de largeur**. La porte donnant accès à la salle 200AB (Salon des exposants) mesure **10' de hauteur et 7'10" de largeur**. L'exposant est responsable de prendre à l'avance des dispositions particulières pour la manutention de toute caisse de transport surdimensionnée.

Tout exposant qui arrive au débarcadère avec son matériel peut, s'il le désire, se manutentionner lui-même avec un chariot bleu, qui sera mis à sa disposition par le Centre des congrès. Le stationnement n'est pas permis au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés, et tout contrevenant verra son véhicule remorqué.



55e Congrès Annuel de l'AQTr : Le transport au cœur des écosystèmes

Centre des congrès de Québec - 1000 Boulevard René-Lévesque E, Québec, QC G1R 5T8

PROCÉDURE DE SORTIE LORS DU DÉMONTAGE

L'exposant qui manutentionne lui-même son matériel au démontage et utilise son propre véhicule doit :

1. Attendre que le personnel du Centre achemine ses caisses vides à son stand, dès que les tapis d'allée auront été retirés par le fournisseur des services d'exposition.
2. Emballer son matériel.
3. Acheminer son matériel complet (et non une partie seulement) au débarcadère à l'aide d'un chariot manuel ou demander l'assistance d'un manutentionnaire ou d'un opérateur du chariot élévateur du Centre.
4. Signifier au chef de quai, qui lui remettra un coupon, que son matériel complet est prêt à être chargé.
5. Laisser son matériel sur le quai et aller récupérer son véhicule.
6. Faire la file à l'entrée du débarcadère et présenter son coupon au préposé au trafic, qui lui assignera une porte à l'intérieur du débarcadère dès qu'elle sera libre.
7. Stationner son véhicule et procéder rapidement au chargement de son véhicule.

RETOUR DU MATÉRIEL D'EXPOSITION

Le retour du matériel ne s'effectue pas automatiquement. C'est un processus qui gagne à être planifié à l'avance par l'exposant.

Si l'exposant ne transige pas avec le transporteur officiel de l'événement pour le retour de son matériel et choisit de retenir les services de son propre transporteur, il doit obligatoirement :

1. Appeler son transporteur à l'avance et demander la cueillette le jour même **avant la fin de la période de démontage**.
2. Apposer son connaissance électronique sur tous les colis ou remplir manuellement son connaissance en trois (3) copies en prenant soin d'indiquer son numéro de compte et de le déposer sur ses colis. N.B. : Le Centre n'offre pas les connaissances des différents transporteurs; voir le transporteur et courtier en douane officiel de l'événement sur place au besoin.
3. Identifier tous les colis (ex. : 1 de 2, 2 de 2) en spécifiant l'adresse d'expédition, son numéro de cellulaire et son numéro de stand.
4. Aviser le chef de quai que les colis sont prêts à être ramassés par son transporteur et lui remettre copie de son connaissance dûment rempli.

Important :

- Le personnel du Centre n'est pas autorisé à appeler le transporteur au nom de l'exposant.
- Pour toute expédition à l'extérieur du Canada, une facture commerciale en trois copies, produite par l'exposant, doit être jointe au connaissance. À défaut de joindre ce document, la cueillette sera refusée par le transporteur.

5. TRANSPORT, MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Il est de la responsabilité de l'exposant d'assurer la livraison des marchandises utilisées lors de l'exposition. Afin d'assurer le bon déroulement et la livraison, sur place et à temps, nous vous invitons à consulter cette section du manuel.

Le transporteur officiel de l'événement est **Courrier Plus**. L'exposant peut aussi faire le choix de son transporteur.

<https://www.courrierplus.com/fr>

Afin de vous assurer de recevoir votre matériel au bon kiosque, voici un exemple d'étiquette pour adressage. Il est important de la transmettre à l'expéditeur s'il est différent de la firme exposante.

Nom de l'expéditeur (exposant) Adresse Téléphone/Cellulaire Nombre de boîtes :
NOM DE LA COMPAGNIE EXPOSANTE : _____ Attention de : 55^e Congrès annuel de l'AQTr (6-7-8 avril 2020) Numéro de kiosque : _____
CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC Débarcadère niveau 1 875, rue Saint-Joachim, Québec (Québec) G1R 5V4, Salon des exposants : Salle 200AB

IMPORTANT : Les exposants qui utilisent les services de messagerie telles que Fed-ex, UPS, DHL ou autres doivent s'assurer que les frais de douanes, taxes, etc. sont **payés à l'avance**. Toute marchandise expédiée sous le statut « à percevoir » ne sera pas acceptée par le Centre.

Dans certains cas, les services de messagerie ne déclarent pas que les frais sont à payer par l'expéditeur lors de la livraison et le Centre des congrès de Québec reçoit une facture parfois 30 à 90 jours après la fin de l'événement. Dans ces situations, l'exposant sera refacturé avec des frais d'administration.

Manutention et entreposage

Tout exposant qui expédie son matériel directement au Centre des congrès de Québec, comprend que son matériel sera automatiquement manutentionné par le personnel du Centre et que **des frais s'appliqueront**.

La manutention inclut les opérations suivantes:

1. Déchargement du matériel au débarcadère à la livraison.
2. Acheminement du matériel du débarcadère au stand.

3. Déplacement des caisses vides du stand à la zone d'entreposage.
4. Déplacement des caisses vides de la zone d'entreposage au stand.
5. Acheminement du matériel du stand au débarcadère.
6. Chargement du matériel au débarcadère à la cueillette.

Important :

- **Des frais de manutention s'appliquent, même si l'exposant manutentionne lui-même son matériel à la livraison et à la cueillette**, pour le déplacement de caisses **vides** du stand à la zone d'entreposage et leur retour au stand à la fermeture de l'exposition.
- L'entreposage des caisses vides pendant l'événement est obligatoire et doit être confirmé par chaque exposant en remplissant à l'avance le bon de commande *Manutention et entreposage* disponible à l'adresse ci-dessous ou au comptoir de services lors du montage de l'exposition : <https://www.convention.qc.ca/exposants/bons-de-commande/>
- Ce service inclut les étiquettes d'entreposage, disponibles sans frais au comptoir de service du Centre, pour l'identification des caisses vides. S.V.P. Inscire le numéro de stand en grands caractères.
- Pour des raisons de sécurité, l'exposant n'est pas autorisé à effectuer son entreposage lui-même.
- En vertu du règlement du Service des incendies de la Ville de Québec, aucune boîte de carton ni caisse de transport vides ne seront tolérées à l'intérieur ou à l'arrière du stand.
- L'exposant qui ne souhaite pas payer pour l'entreposage de ses caisses vides à l'intérieur du Centre est responsable de les manutentionner lui-même pour les sortir et les entreposer hors du Centre et ne les y rapporter qu'au démontage.
- Le Centre des congrès de Québec détient l'exclusivité des services de manutention au débarcadère et en salle. Les transpalettes manuels et électriques ainsi que les chariots élévateurs externes sont interdits. Pour tout besoin de manutention sur place, voir le chef de quai ou communiquer avec la responsable des expositions.
- La livraison et la cueillette de matériel sont interdites aux entrées du Centre et doivent s'effectuer par le débarcadère.
- Le stationnement est interdit au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué.

L'entreposage pré-événement

Le Centre des congrès de Québec acceptera le matériel des exposants à partir du **vendredi 3 avril 2020 seulement**. **Des frais d'entreposage pré-événement s'appliquent** pour tout matériel d'exposant reçu avant cette date.

<https://www.convention.qc.ca/exposants/bons-de-commande/>

6. MARCHANDISES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Toutes les marchandises entrant au Canada, même celles importées temporairement, sont assujetties à des droits et à des taxes. Il est de la responsabilité des exposants d'assurer la livraison des marchandises à temps. Nous vous suggérons de consulter le site Internet de l'Agence de services frontaliers du Canada pour obtenir plus de renseignements à ce sujet : www.cbsa-asfc.gc.ca

Également, les exposants peuvent utiliser, à leurs frais, les services des courtiers en douanes. Une liste des courtiers en douanes agréés est disponible sur le site Internet de l'Agence de services frontaliers du Canada :

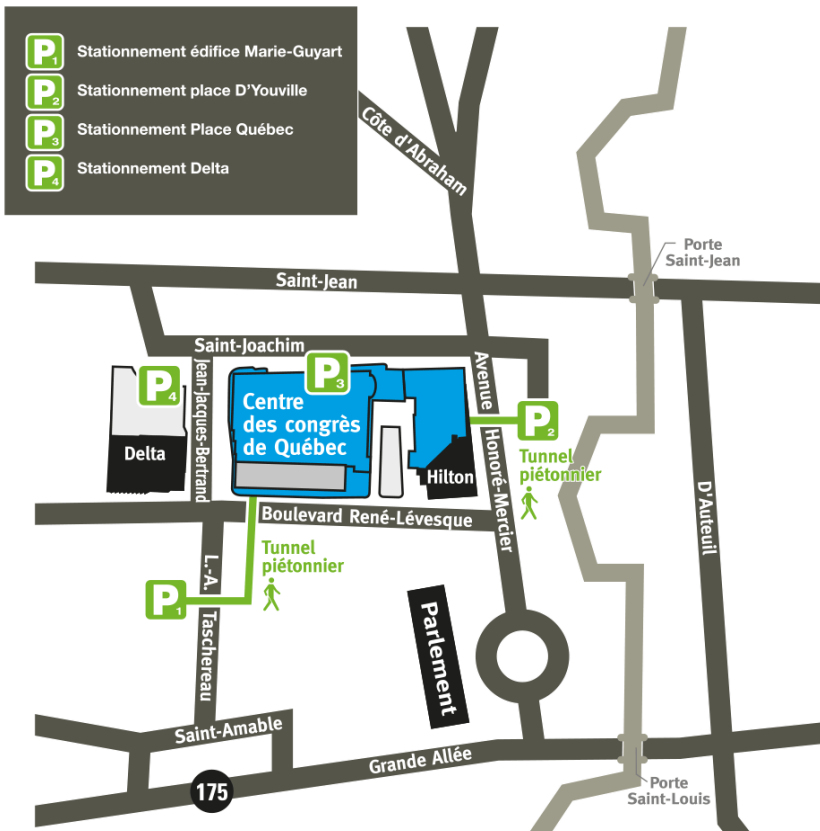
<http://www.cbsa-asfc.gc.ca/services/cb-cd/menu-fra.html>

Vous pouvez également consulter la liste des fournisseurs officiels du congrès dans la section no. 12.

Si vous utilisez le service d'un courtier, vous devez lui transmettre une lettre d'invitation de l'AQTr, qui explique la nature de l'événement, ainsi qu'une lettre d'autorisation de votre entreprise permettant au courtier d'agir en votre nom aux douanes.

7. STATIONNEMENT

Le Centre est situé à proximité de nombreux espaces de stationnement souterrain situés à la place Québec (accessibles par la rue Saint-Joachim), au complexe Marie-Guyart, à la Place Haute-ville (sous l'hôtel Delta) et, finalement, au stationnement D'Youville (place D'Youville).



Ces espaces sont reliés par des corridors intérieurs, pour plus de commodité. Ces stationnements sont en service 24 heures sur 24, sept (7) jours par semaine (voir le plan disponible sur le site du Centre des congrès de Québec, dans la rubrique relative au stationnement du *Guide client*).

En semaine, il est fortement suggéré d'envisager l'utilisation des transports durables (covoiturage, transports en commun, Parc-O-Bus), en raison des activités intenses dans le secteur et de certains travaux de réfection. Pour plus de renseignements, consultez le site Internet du Centre des congrès de Québec.

<http://www.convention.qc.ca/fr/je-participe-un-evenement/stationnement>

Veuillez prendre note que le stationnement est interdit, en tout temps, sur la promenade Desjardins.

8. KIOSQUES

Aucune restriction n'est fixée quant au genre d'équipement installé aux kiosques. Cependant, tous les kiosques, sans exception, doivent respecter la hauteur maximale autorisée de 8 pieds, panneaux compris. En outre, afin de ne pas gêner l'esthétique des kiosques voisins, les cloisons, les appareils et les autres équipements et articles ne peuvent dépasser la profondeur maximale de 4 pieds à partir du mur du fond. Seul le ruban adhésif double face (Languettes de fixation murale 3M, n° 7220) est autorisé pour l'affichage des panneaux rigides aux kiosques.

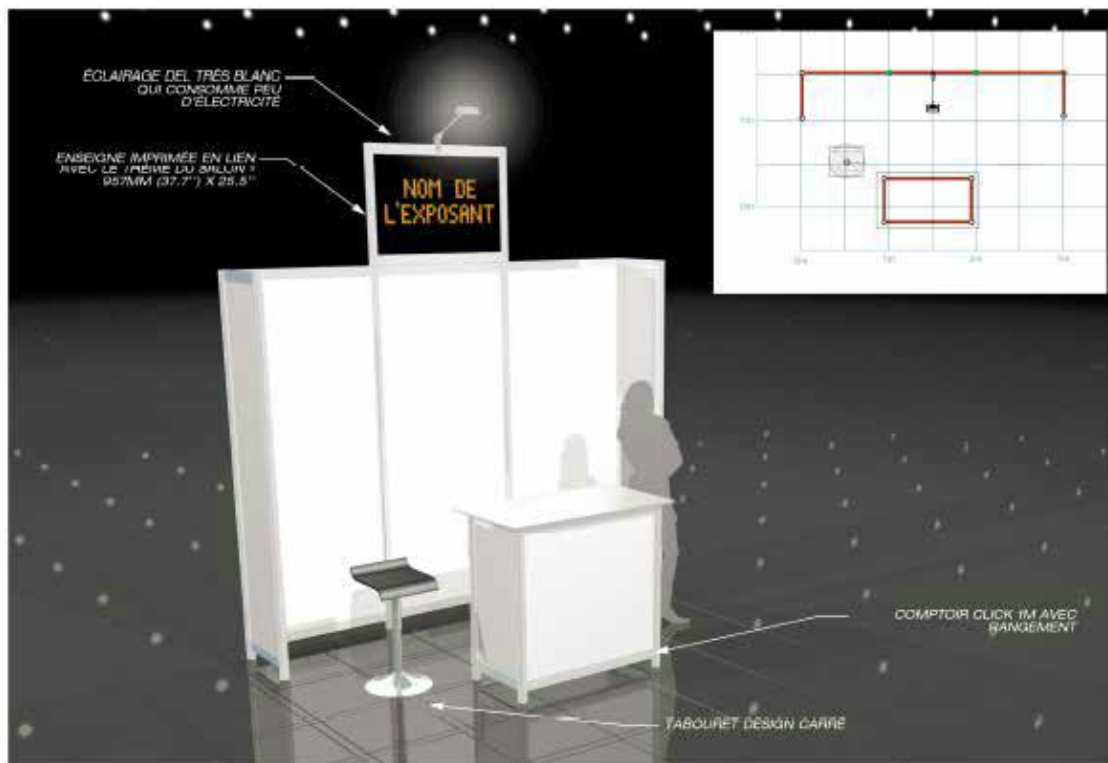
55e Congrès Annuel de l'AQTr : Le transport au cœur des écosystèmes

Centre des congrès de Québec - 1000 Boulevard René-Lévesque E, Québec, QC G1R 5T8

Équipements inclus dans un kiosque 10' x 10' - Kiosque Premium et Standard

Stand en PVC blanc avec demi-panneau sur les côtés, permettant aux exposants d'avoir une visibilité maximale. L'enseigne installée au-dessus de la structure assure aussi à l'exposant d'être repéré facilement dans la salle. L'éclairage DEL, un éclairage d'un blanc très puissant et consommant peu d'électricité, donnera de la valeur à l'enseigne, et, par le fait même, à l'exposant.

- Mur de fond en PVC blanc de 8' haut avec côtés de 18" x 8'
- Corbeille à papier
- Comptoir Click 1m
- Tabouret design carré
- Projecteur DEL — d'un blanc très puissant à faible consommation énergétique
- Enseigne d'identification imprimée 37,7" x 25,5" en hauteur
- Prise électrique 120V 15 A
- Accès Wi-fi



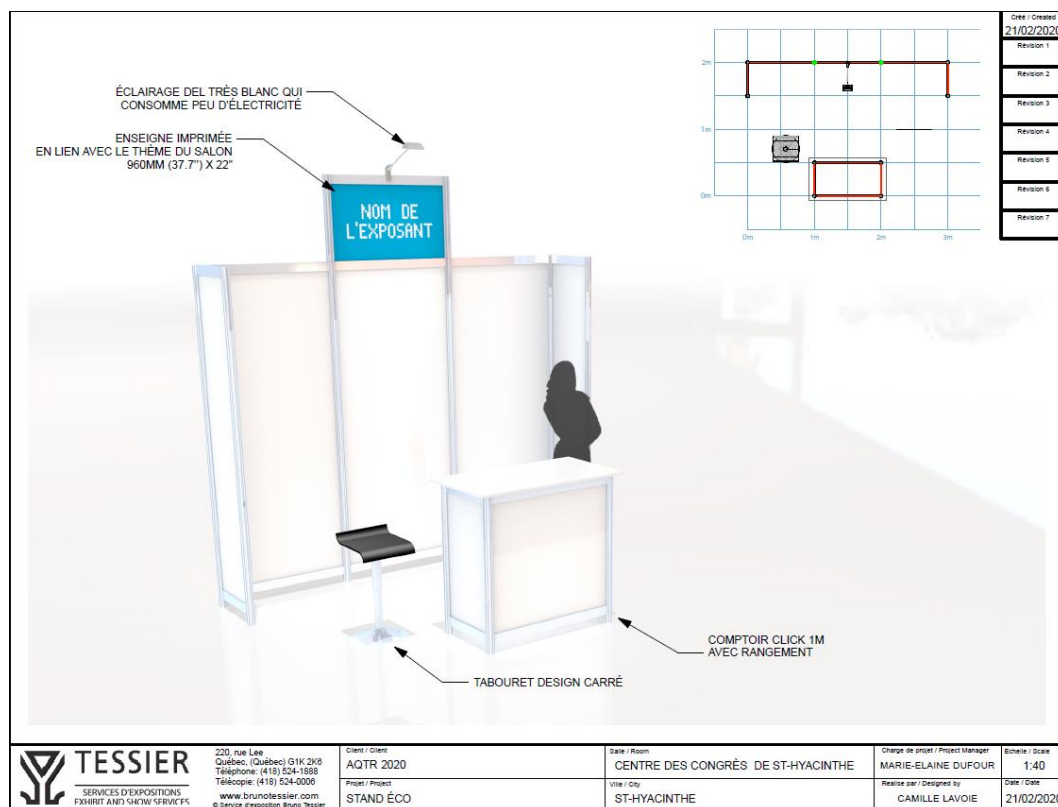
Il est possible d'obtenir, à vos frais, des équipements supplémentaires auprès de notre fournisseur officiel. Vous pouvez le contacter directement pour obtenir le catalogue du matériel disponible.

Tessier Services d'Expositions
Marie-Élaine Dufour
Téléphone : 418 524-1888
Sans frais : 1 800 760-9488
www.brunotessier.com
marie-elaine@brunotessier.com

Équipements inclus dans un kiosque 10' x 7'- Kiosque Éco

Stand en PVC blanc avec demi-panneau sur les côtés, permettant aux exposants d'avoir une visibilité maximale. L'enseigne installée au-dessus de la structure assure aussi à l'exposant d'être repéré facilement dans la salle. L'éclairage DEL, un éclairage d'un blanc très puissant et consommant peu d'électricité, donnera de la valeur à l'enseigne, et, par le fait même, à l'exposant.

- Mur de fond en PVC blanc de 8' haut avec côtés de 18" x 8'
- Corbeille à papier
- Comptoir Click 1m
- Tabouret design carré
- Projecteur DEL — d'un blanc très puissant à faible consommation énergétique
- Enseigne d'identification imprimée 37,7" x 25,5" en hauteur
- Prise électrique 120V 15 A
- Accès Wi-fi



Il est possible d'obtenir, à vos frais, des équipements supplémentaires auprès de notre fournisseur officiel. Vous pouvez le contacter directement pour obtenir le catalogue du matériel disponible.

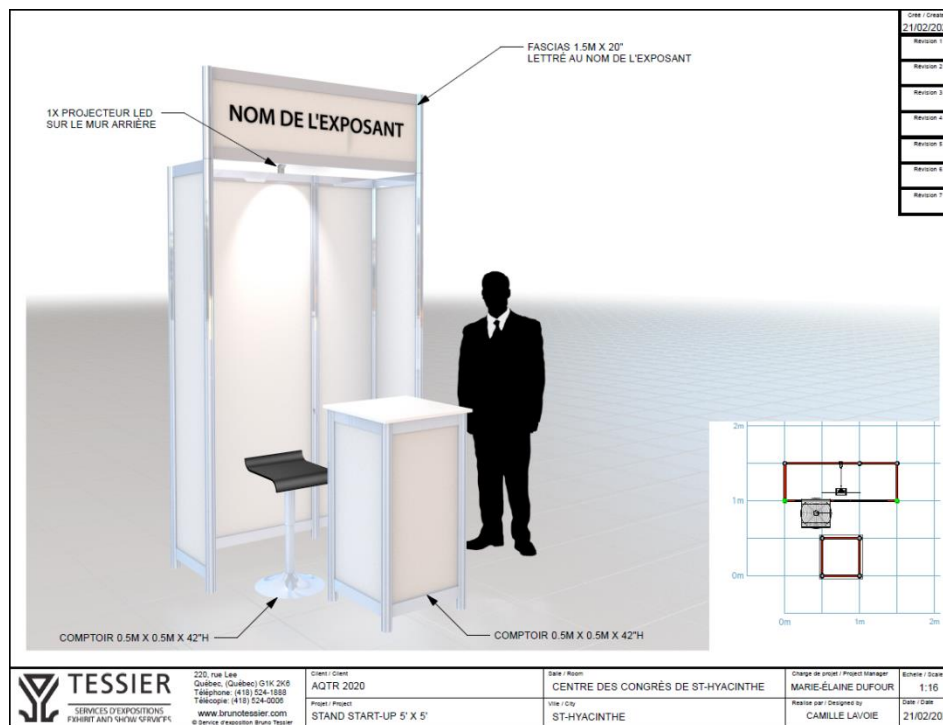
Tessier Services d'Expositions
 Marie-Élaine Dufour
 Téléphone : 418 524-1888
 Sans frais : 1 800 760-9488
 www.brunotessier.com
marie-elaine@brunotessier.com

55e Congrès Annuel de l'AQTr : Le transport au cœur des écosystèmes
 Centre des congrès de Québec - 1000 Boulevard René-Lévesque E, Québec, QC G1R 5T8

Équipements inclus dans un Comptoir Start-Up

Stand en PVC blanc avec demi-panneau sur les côtés, permettant aux exposants d'avoir une visibilité maximale. L'enseigne installée au-dessus de la structure assure aussi à l'exposant d'être repéré facilement dans la salle. L'éclairage DEL, un éclairage d'un blanc très puissant et consommant peu d'électricité, donnera de la valeur à l'enseigne, et, par le fait même, à l'exposant.

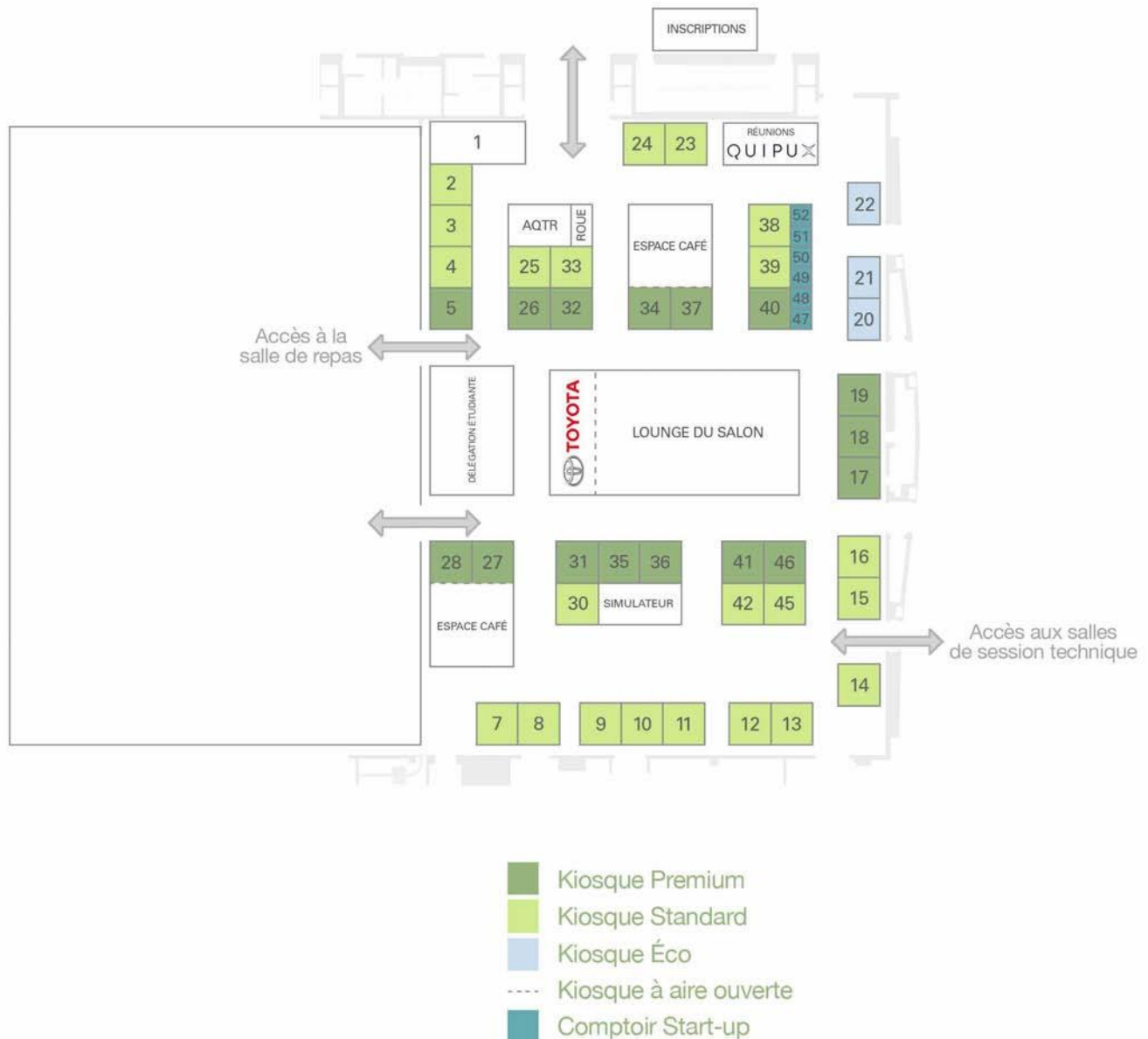
- Mur de fond en PVC blanc de 8' haut avec côtés de 18" x 8'
- Corbeille à papier
- Comptoir Click 0,5m
- Tabouret design carré
- 1 Projecteur DEL
- Enseigne d'identification 77" x 9,5" lettrée
- Prise électrique 120V 15 A
- Accès Wi-fi



Il est possible d'obtenir, à vos frais, des équipements supplémentaires auprès de notre fournisseur officiel. Vous pouvez le contacter directement pour obtenir le catalogue du matériel disponible.

Tessier Services d'Expositions
Marie-Élaine Dufour
Téléphone : 418 524-1888
Sans frais : 1 800 760-9488
www.brunotessier.com
marie-elaine@brunotessier.com

Plan du salon



Consultez le plan sur le site web de l'AQTr pour valider les espaces libres :

[Consultez la liste des exposants en ligne.](#)

55e Congrès Annuel de l'AQTr : Le transport au cœur des écosystèmes

Centre des congrès de Québec - 1000 Boulevard René-Lévesque E, Québec, QC G1R 5T8

9. ANIMATIONS AU SALON DES EXPOSANTS

De nombreuses activités sont déployées tout au long de l'exposition, afin d'assurer un nombre toujours plus important de visiteurs!

- ⇒ Cette année, 10 exposants peuvent participer à l'activité passeport - En choisissant l'option passeport, le nom de votre entreprise figurera sur le passeport qui sera remis à tous les congressistes. Tous ceux qui visiteront les kiosques courront la chance de tourner la Roue de l'AQTr et de gagner un des prix exclusif.
- ⇒ Nous encourageons nos exposants à ajouter leur cadeau sur la Roue de l'AQTr, ce qui vous permettra de faire du réseautage avec l'heureux gagnant.
- ⇒ Des pauses de 30 minutes minimum seront prévues pour amener tous les congressistes au salon. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées d'activités que nous pourrions mettre de l'avant pendant cette période.
- ⇒ Espace délégation étudiante : Cette vitrine constitue le lieu de rassemblement privilégié des étudiants et de tous ceux qui sont intéressés par cette relève.
- ⇒ Le lounge : Cette section vous offre un endroit convivial (situé au centre du salon) où seront servis tous les petits déjeuners et les cocktails durant tout le Congrès, et un lieu idéal pour réseauter.
- ⇒ Espace café : Les congressistes carburent au café! Tout au long du Congrès, cette section vous offre le service de café et ce, dans un environnement zen et une atmosphère encourageant le réseautage.
- ⇒ Espace réunions : Cette vitrine présente trois espaces qui vous permettront de prévoir des sessions de travail entre collègues et partenaires d'affaires directement au Congrès.

10. RESTRICTIONS GÉNÉRALES

Les restrictions suivantes s'appliquent aux exposants et à la main-d'œuvre utilisée pendant le montage et le démontage du salon.

Aires communes

L'exposant ne doit **en aucun temps** obstruer les couloirs, ascenseurs, escaliers mécaniques, foyers, halls, moniteurs de signalisation, écrans au plasma, issues de secours de l'immeuble ou autres salles du Centre des Congrès.

Animaux

À l'exception de chiens-guides pour non-voyants, aucun animal n'est admis à l'intérieur du Centre des Congrès, à moins qu'une permission spéciale ne soit accordée par la direction du Centre des congrès de Québec.

Autocollants

Les autocollants, quels qu'ils soient, sont strictement interdits par le Centre des Congrès.

Ballons et confettis

L'usage des ballons gonflés à l'hélium doit être préautorisé par le coordonnateur de votre événement. Des frais vous seront imputés pour la récupération des ballons au plafond après vos activités. L'utilisation de confettis et de paillettes est interdite.

Montage et démontage

Afin de minimiser les risques d'accident, et à moins d'une entente particulière avec le Centre des Congrès, aucune boisson alcoolisée n'est tolérée durant les périodes de montage et de démontage.

Enfants	Pour des raisons de sécurité, la présence d'enfants au débarcadère et dans la salle d'exposition n'est pas recommandée pendant les périodes de montage et de démontage.
Incendie	L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Voir le document « Mesures de sécurité et prévention des incendies » disponible sur https://www.convention.qc.ca .
Véhicules motorisés	L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Voir le document « Mesures de sécurité et prévention des incendies » disponible sur https://www.convention.qc.ca .

Limites sonores

Si le fonctionnement d'équipements ou d'appareils produit un bruit ou des odeurs qui dérangent les exposants ou les invités, il sera nécessaire d'en cesser le fonctionnement. L'intensité du bruit ne doit pas dépasser 70 décibels à quatre pieds de la source de bruit. Le Centre des congrès de Québec est le seul juge en la matière.

Politique sur le tabac

Le Centre des congrès de Québec offre **un environnement sans fumée**. Depuis le 31 mai 2006, selon les dispositions de la Loi sur le tabac, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du Centre des Congrès et dans les débarcadères, sans aucune exception.

Sécurité

Le Centre des congrès de Québec assure la sécurité générale de l'immeuble sur une base de 24 heures. Ce service n'est toutefois pas responsable des biens et propriétés du client ou de l'événement à l'intérieur des lieux loués.

Services alimentaires

Le concessionnaire HRS inc. possède **l'exclusivité de vente et de distribution de nourriture et de boisson à l'intérieur du Centre des Congrès**.

Tout alcool provenant de l'extérieur, même à des fins personnelles, est formellement interdit en vertu du permis d'alcool actuellement en vigueur.

Si l'exposant souhaite distribuer, vendre ou donner des échantillons alimentaires dans son stand, il doit obligatoirement obtenir l'autorisation préalable de la part de Capital HRS.

Monsieur Vincent Carreau

Capital HRS

Téléphone : 418 649-5212

Courriel : vcarreau@convention.qc.ca

Ruban adhésif

Les seuls adhésifs permis au Centre des Congrès sont les suivants et peuvent être achetés sur place :

Surfaces murales :	Languettes de fixation murale 3M, n° 7220
Surfaces de planchers :	Echo Tape CL-W6300 ou VI-N6120 ou équivalent Double Face Echo Tape DC-W188F
Murs de brique :	Languettes de fixation murale 3M, n° 7220

11. OBLIGATION DE L'EXPOSANT

Assurances

L'exposant doit posséder ses propres assurances « responsabilité ». La Société ou ses mandataires n'assument aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels aux produits, aux stands, aux équipements ou aux décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble, et ce, quelle qu'en soit la cause.

Recyclage et collecte des matières résiduelles

L'exposant doit utiliser les nombreux équipements mis à sa disposition pour le recyclage (papier, carton, verre, plastique) tant lors du montage/démontage que durant l'exposition. D'autres collectes sélectives peuvent être ajoutées à celles énumérées ci-dessus.

Les poubelles doivent être placées à l'extérieur du stand, dans l'allée, chaque soir, dès la fermeture de l'exposition. Elles seront vidées par le personnel du Centre des congrès de Québec sans frais. Les poubelles laissées à l'intérieur du stand ne seront pas vidées.

12. FOURNISSEURS OFFICIELS

Service d'exposition

Il est possible d'obtenir, à vos frais, des équipements supplémentaires auprès de notre fournisseur officiel. Vous pouvez le contacter directement pour obtenir le catalogue du matériel disponible.

Tessier Services d'Expositions

Marie-Élaine Dufour

Chargée de Projet

Téléphone : 418 524-1888

Sans frais : 1 800 760-9488

www.brunotessier.com

marie-elaine@brunotessier.com

Service de transport

Tout exposant ayant des besoins d'entreposage ou des besoins de livraison peut communiquer avec eux. Le Centre de congrès ne dispose pas d'espace d'entreposage.

Courrier Plus

Téléphone : 514 521-0775

Site Web : <https://www.courrierplus.com/fr>

55e Congrès Annuel de l'AQTr : Le transport au cœur des écosystèmes

Centre des congrès de Québec - 1000 Boulevard René-Lévesque E, Québec, QC G1R 5T8

SERVICES DU CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC :

Accrochage, manutention incluant entreposage, nettoyage de kiosque

Centre des congrès de Québec

Personne-ressource : Mme Cristel Loredo

Courriel : services@convention.qc.ca

Tél. : 418 649-7711, poste 4066 ou 1 888 679-4000

Tous ces services, à l'exception du nettoyage de kiosque, sont exclusifs au Centre des congrès de Québec.

Pour placer une commande de services pour votre stand, rendez-vous directement sur le site internet du Centre des Congrès de Québec à l'adresse suivante : <https://www.convention.qc.ca/exposants/bons-de-commande/> puis, sélectionnez l'événement dans le cadre duquel vous exposez. Suivez les étapes, tout se fait en ligne !

- Veuillez noter que le Centre offre un rabais de 20% aux exposants qui commandent leurs services **avant la date butoir du vendredi 20 mars 2020 - avant 16 h 30.**
- Sur place, un comptoir de services permettra de répondre aux demandes de dernière minute, les services seront alors au prix régulier. Il est possible que certains services ne puissent être rendus.

Internet, audiovisuel et matériel informatique

Le fournisseur exclusif au Centre pour les services Internet et officiel pour tous les équipements en audiovisuel et la location de matériel informatique est le suivant :

Freeman audiovisuel

Personne-ressource : M. Bastien Lavoie

Courriel : bastien_lavoie@freemanco.com

Téléphone : 1 418 649-5225

Services Internet

Le service gratuit de Wifi est disponible pour les exposants partout dans le Centre. Cependant, pour les besoins spécifiques tels que l'Internet filaire ou la location de matériel informatique, vous devez Freeman Audiovisuel

Pour commander les services d'audiovisuel ainsi qu'une demande supplémentaire de données Internet, vous pouvez également remplir les bons de commande des fournisseurs personnalisés à l'événement qui sont disponibles sur le site Web :

<https://www.convention.qc.ca/exposants/bons-de-commande/>



13. AIDE-MÉMOIRE

SERVICE	COORDONNÉES
Accrochage, manutention incluant entreposage, et nettoyage de stand.	Centre des congrès de Québec Tel. : 418 649-7711 poste 4066 ou 1 888 679-4000 Personne-ressource : Cristel Loredo Courriel : services@convention.qc.ca
Association québécoise des transports AQTr	Sheila Pentiah Coordonnatrice, Ventes et Partenariats Courriel : spentiah@aqtr.com Tél. : 514 523-6444, poste 426
Internet Audiovisuel Location de matériel informatique	Freeman audiovisuel Téléphone : 1 418 649-5225 Télécopieur : 1 418 649-5224 Personne-ressource : Bastien Lavoie Courriel : bastien.lavoie@freemanco.com
Hébergement	Delta Québec, 690 Boulevard René-Levesque Est, Québec, QC, G1R 5A8 Pour effectuer votre réservation : Réservez votre chambre pour le Congrès de l'AQTr - 2020
Service d'exposition	Tessier Services d'Expositions Marie-Élaine Dufour Chargée de Projet Sans Frais: 1 800 760-9488 www.brunotessier.com marie-elaine@brunotessier.com
Service de transport et entreposage	Courrier Plus Téléphone : 514 521-0775 Site Web : https://www.courrierplus.com/fr
Montage	Dimanche le 5 avril, de 13 h à 17 h.
Événement	Lundi le 6 avril, de 8 h à 19 h, Mardi le 7 avril, de 7 h 45 à 19 h, Mercredi le 8 avril, de 8 h à 14 h.
Démontage	Mercredi le 8 avril, de 14 h à 17 h.

55e Congrès Annuel de l'AQTr : Le transport au cœur des écosystèmes

Centre des congrès de Québec - 1000 Boulevard René-Lévesque E, Québec, QC G1R 5T8